

## 2018 Etat d l'emploi scientifique en France – Intervention de la CGT au CNESER du 15 janvier 2019

Tout d'abord, nous vous remercions pour ce travail exhaustif\* qui permet d'avoir une vision globale et approfondie de l'état de l'emploi scientifique, en particulier dans le domaine de la recherche publique. L'emploi scientifique en France est la conséquence de la politique menée dans notre pays. Pour la CGT, le constat est :

- un secteur public dont l'emploi est de plus en plus en diminution. C'est vrai pour les emplois de chercheur·ses mais encore plus vrai pour les emplois de soutien à la recherche. Ce constat est aussi valable pour la recherche privée.
- Des EPST confrontés à un nombre de plus en plus réduit des possibilités de promotions pour leur personnel car les taux de promotions sont liées au taux de recrutement. Par ailleurs, le recul de l'âge de la retraite n'arrange pas les choses.
- Un secteur privé affichant une croissance qui, très probablement, en partie, résulte d'un affichage. En effet une bonne partie des emplois supplémentaires déclarés ces dernières années sont des emplois le plus souvent affectés sur le papier qui servent plus à récolter les financements publics, surtout le CIR, qu'à développer la recherche. Il s'agit souvent d'emplois d'ingénieur·es préexistants qui sont requalifiés, pour une part de leur temps de travail, en chercheur·ses.
- Des domaines de recherche de plus en plus appliqués et tournés vers la rentabilité à court terme.
- Un dés engouement des jeunes à embrasser une carrière scientifique suite aux très grandes difficultés de recrutement auxquels ils se heurtent et aux carrières en berne qui leur sont offertes, ...
- Des chiffres concernant les docteur·es très inquiétants qui montrent une considération loin d'être à la hauteur du plus haut grade de diplomation du pays : attractivité bien plus faible par rapport au diplôme d'ingénieur·e quant à l'embauche, non prise en compte de l'expérience professionnelle, quasi-inexistence de reconnaissance du diplôme dans les conventions collectives, ... L'engouement presque exclusif des entreprises pour les diplômés d'ingénieur·es au détriment des docteur·es explique peut être en partie la faible sensibilité envers la recherche qu'ont en général les entreprises françaises. Une frilosité également des entreprises à recruter des docteur·es à corrélér au déclin de notre tissu industriel Ce qui doit nous interpellé. Egalement en contradiction avec l'augmentation de l'intensité de recherche affichée par les entreprises.
- Enfin, une absence de parité qui se résorbe trop lentement suite à un manque de politique volontariste.

Si l'attraction importante des jeunes chercheur·es étrangers pour la France est un des points les plus positifs qui nous est donné de relever dans l'état des lieux, le risque est grand, toutefois, de voir à terme se tarir cette attraction suite aux dernières dispositions prises sur les frais d'inscription des étudiant·es étrangers au sein de nos Universités.

Il est plus que temps que le gouvernement actuel change sa politique guidée par un ultralibéralisme forcené et cela pas uniquement dans le secteur de l'ESR comme le démontrent les événements en cours dans l'ensemble du pays.

La CGT s'est déjà exprimée au moment du vote du budget de la recherche. L'emploi scientifique au mieux stagne et dans de nombreux établissements publics, il recule. La France, qui arbore le 2<sup>ème</sup> PIB de l'union européenne se doit d'avoir une recherche ambitieuse. Il est plus que temps de concrétiser les engagements européens de la France en portant à 3 % du PIB les efforts d'investissement dans la recherche : au minimum 1 % dans la recherche publique et 2 % dans le privé. L'effort national de

recherche de la France ne décolle pas depuis les années 90 et les derniers éléments disponibles pour 2018 montrent une fois de plus un recul de l'effort de recherche du pays.

L'enjeu d'une recherche française ambitieuse passe tout d'abord par une volonté politique marquée pour faire progresser le front des connaissances. Ceci ne peut s'envisager sans augmenter l'emploi statutaire au sein des organismes publics de recherche et d'Enseignement supérieur. Il doit permettre de résorber la précarité de l'emploi qui sévit dans tous les organismes de recherche et d'offrir des rémunérations à la hauteur des qualifications des personnels de la recherche. De même, cet enjeu ne peut être relevé sans un investissement humain et financier important et réel du monde économique dans la recherche de moyen-long terme.

Pour mieux illustrer la situation de l'emploi dans les organismes de recherche, nous allons vous lire l'avis voté par le CT du CNRS du 27 novembre à l'unanimité des représentants syndicaux. Il dit :

*« Le budget du CNRS stagne depuis plus de dix ans, avec pour conséquence la suppression de 1 581 postes de titulaires entre 2005 et 2017, soit une réduction de 6% des effectifs de titulaires au CNRS depuis 2005. Avec la Loi de programmation des finances publiques 2018–2022 qui pérennise cette contrainte budgétaire sur le CNRS, le président du CNRS annonce un recrutement de titulaires pour les quatre prochaines années à hauteur de 250 chercheurs et 310 ingénieurs et techniciens par an. Ce niveau de recrutements impliquera la suppression d'environ 340 postes de titulaires au CNRS d'ici 2022 (qui s'ajouteraient aux 1 581 déjà supprimés depuis 2005). Avec cette trajectoire, le CNRS et la recherche publique en France amorcent un décrochage inédit qui met en danger leurs capacités à mettre en oeuvre leur principale mission : le développement de la recherche de base et le progrès des connaissances.*

*Le CT demande un plan pluriannuel pour l'emploi scientifique en France avec la création de 6 000 postes de titulaires par an pendant dix ans dans l'enseignement supérieur et la recherche pour atteindre l'objectif de 3% du produit intérieur brut (PIB) de dépenses de recherche et développement (R&D).*

*Au minimum, le CT demande que le nombre de recrutements au CNRS s'élève à 365 chercheur·e·s et 508 ingénieur·e·s et technicien·ne·s par an pour revenir à un CNRS dans ses dimensions du début des années 2000. »*

Quelles réponses comptez-vous apporter à ces demandes nécessaires pour garantir le développement de la recherche française et éviter son déclin ?

**\* « L'état de l'Emploi scientifique en France – Rapport 2018 » ouvrage édité par le MESRI**

**Document disponible dans le site : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid133529/l-etat-de-l-emploi-scientifique-en-france-edition-2018.html>**